Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250429-DL2904250074-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Commission Permanente du mardi 29 avril 2025

Membres en exercice : 26
Présents : 15
Procuration(s) : 7
Absent(s) : 4
Nombres de votants : 22
Votes pour : 22
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0
Date de la convocation : vendredi 18 avril 2025

DELIBERATION N°DL_CP2025_0074

Relative à la fixation du loyer annuel du bail emphytéotique au profit de la Société 3 DECOUPE de la parcelle sise à LONGONI/ KOUNGOU, cadastrée section AI 51

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf avril, à 09h00, le Conseil Départemental de Mayotte s'est réuni en Commission Permanente, en application de l'article L. 3121-19 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Ben Issa OUSSENI, Président du Conseil départemental de Mayotte.
Cette séance s'est tenue à l'hémicycle Younoussa BAMANA.

Conseillers départementaux présents :
Monsieur Ben Issa OUSSENI, Monsieur Soibahadine NDAKA, Madame Mariam SAID KALAME, Monsieur Ali OMAR, Madame Bibi CHANFI, Monsieur Soula SAID SOUFFOU, Madame Rosette VITTA, Monsieur Alain SARMENT, Madame Maymounati MOUSSA AHAMADI, Madame Echati ISSA, Monsieur Elyassir MANROUFOU, Monsieur Nadjayedine SIDI, Monsieur Saindou ATTOUMANI, Madame Soihirat EL HADAD, Madame Hélène POLLOZEC

Conseillers départementaux représentés :
Madame Zouhourya MOUAYAD BEN donne pouvoir à Monsieur Ben Issa OUSSENI, Monsieur Daoud SAINDOU MALIDE donne pouvoir à Madame Echati ISSA, Madame Nadjima SAID donne pouvoir à Madame Soihirat EL HADAD, Monsieur El Anrif HASSANI donne pouvoir à Monsieur Nadjayedine SIDI, Madame Farianti MDALLAH donne pouvoir à Monsieur Ali OMAR, Madame Laini ABDALLAH BOINA donne pouvoir à Monsieur Elyassir MANROUFOU, Monsieur Abdoul KAMARDINE donne pouvoir à Madame Bibi CHANFI

Conseillers départementaux absents :
Monsieur Madi Moussa VELOU, Madame Zamimou AHAMADI, Monsieur Daniel ZAIDANI, Madame Zaounaki SAINDOU

Secrétaire de séance désignée :
Madame Hélène POLLOZEC

Le Président constate que le quorum est atteint,

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n° DL_2021_00197 du 1er juillet 2021 relative à l'élection de monsieur Ben Issa OUSSENI en qualité de Président du Conseil départemental de Mayotte ;
Vu la délibération n° DL_AP2021_0203 du 19 juillet 2021, relative aux délégations d'attributions du Conseil départemental données à sa Commission Permanente ;
Vu la délibération n°DL_AP2025_0024 du 25 mars 2025 relative au budget primitif 2025 du Conseil départemental de Mayotte ;
Vu la délibération N°DL_CP2023_0193-A relative au principe de délivrance et à la tarification d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) et des baux commerciaux sur le domaine du Département ;
Vu les procès-verbaux des Commissions Patrimoines et du Foncier des 19/09/2023 ;

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250429-DL2904250074-DE

Considérant le rapport n°2479 de Monsieur le Président du Conseil départemental ;

Considérant l'avis de la commission aménagement du territoire, infrastructures et foncier du 28 avril 2025 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés,

Le Conseil Départemental,

DECIDE

Article 1 : de valider la location par bail emphytéotique de la parcelle du Département sise à LONGONI/KOUNGOU et cadastrée section AI 51 au profit de la société 3 DECOUPE moyennant un loyer annuel de VINGT-CINQ MILLE NEUF-CENT TRENTE-HUIT EUROS (**25 938 €**) ;

N° Dossier	Requérant	Objet	Date CPF	Commune	Réf. Cadastrales	Superficie	Valeur locative mensuelle	Valeur locative annuelle
2022-0219	SOCIETE 3 DECOUPES	Bail emphytéotique	19/09/2023	KOUNGOU	AI 51	1 441 m²	2 161, 50 €	25 938 €

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil Départemental à signer tous les actes afférents à ce dossier ;

Article 3 : en application des dispositions de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Mamoudzou dans les deux mois qui suivent sa publication « et affichage » et sa transmission au représentant de l'État dans le Département.

Pour extrait certifié conforme
Le Président du Conseil départemental

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE

Ben Issa OUSSENI

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250429-DL2904250074-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE MAYOTTE

DGA Aménagement Territorial et Développement Durable

Direction des Affaires Foncières et Urbanisme

Service Gestion du Domaine

Mamoudzou, le 19 septembre 2023

Procès-verbal de la Commission du Patrimoine et du Foncier
19 septembre 2023 (Salle de réunion de la DRH du Conseil Départemental)

Les membres titulaires

☑Monsieur Salime MDERE : 1er Vice-Président, Président de la CPF, Conseiller Départemental de BOUENI
☑Monsieur Ali OMAR : 3ème Vice-Président, Conseiller Départemental de DZAOUDZI
☑Monsieur Saindou ATTOUMANI : Conseiller Départemental de OUANGANI
☐Monsieur Abdoul KAMARDINE : Conseiller Départemental de MTZAMBORO

Les représentants des services

☐Monsieur Darcaoui TOILIHA : Directeur adjoint de la DAFU
☑Madame Zaharay EL-ANZIZE : Cheffe du Service Gestion du Domaine, par Intérim DAFU
☑Madame Routoubati KAISSI : Cheffe adjoint du Service Gestion du Domaine, DAFU
☐Madame Mariame ABDOU : Secrétaire CPF, Service Gestion du Domaine, DAFU
☑Madame Haloua MIKIDADI : Secrétaire CPF, Service Gestion du Domaine, DAFU
☑Monsieur Said NOUSSOURA : Chef adjoint du Service Brigade Foncière, DAFU
☐Monsieur Nourdine MADI : Service de la Brigade Foncière, DAFU
☑Monsieur Raffion ATTOUMANI : Service de la Brigade Foncière, DAFU

Les communes

☑ACOUA
☑BANDRABOUA
☑BANDRELE
☑BOUENI
☑CHICONI
☑CHIRONGUI
☐DEMBENI
☑DZAOUDZI-LABATTOIR
☑KANI-KELI
☑KOUNGOU
☑MAMOUDZOU
☑MTSANGAMOUJI
☑MTZAMBORO
☐OUANGANI
☐PAMANDZI
☐SADA
☑TSINGONI

Les intercommunalités

☐CADEMA
☑CCSud Madame Pauline PREVOT : Directrice des services techniques
☐3CO
☐CAGNM
☐CCPT

Autres

☐

Début de la séance : 9 heures 35

Monsieur Saindou ATTOUMANI ouvre la séance en entamant l'examen des dossiers.

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE
VISA CPF
Le 10/10/2023
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction des Affaires Foncières et Urbanisme - Conseil Départemental de Mayotte
BP101 - 97600 Mamoudzou – 0269 66 12 17

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250429-DL2904250074-DE

1 – Examen des dossiers du Service Gestion du Domaine

COMMUNE D'ACOUA

DEMANDES D'ACQUISITION ET DE LOCATION

- Dossier 2022-0232 BACAR Aboubacar Fahardine et Consorts
 - Avis Défavorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à Acoua cadastrée AC/848C, du terrain non titré d'une superficie de 991 m^2
 (Projet d'une construction de l'école maternelle de Marvatou)

- Dossier 2022-0292 BOURA Naouirou
 - Avis Favorable pour une régularisation des parcelles de terrain urbain sise à Acoua cadastrées AC/383 et AC 385 du terrain titré N° 7260 et non titré d'une superficie de 519 m^2

- Dossier 2022-0310 YSSOUFI Satuanti
 - Avis Favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à Acoua cadastrée AB/191B du terrain non titré d'une superficie de 91 m^2

Remarque : la commune n'était pas représentée mais a envoyé le matin même un mail de confirmation d'avis défavorable du dossier 2022-0232 et favorable pour les deux dossiers ci-dessus

COMMUNE DE BANDRABOUA

DEMANDES D'ACQUISITION ET DE LOCATION

- Dossier 2006-00094 Darouèche MOHAMED et Consorts
 - Avis favorable pour une régularisation des parcelles de terrain rural sises à Bouyouni cadastrées BO/23A et BO/38A du terrain titré N° 1690 d'une superficie de 30114 m^2

- Dossier 2022-0046 SOUMAILA Istanlaty
 - Avis Favorable pour une régularisation de parcelle de terrain urbain sise à Dzoumogné cadastrée AS/171 du terrain titré N° 361 d'une superficie de 300 m^2

- Dossier 2022-0157 Ridjali HALIFA
 - Avis Favorable pour une régularisation de parcelle de terrain urbain sise à Dzoumogné cadastrée AV/419 du terrain titré N° 361 d'une superficie de 161 m^2

- Dossier 2022-0178 MOUSSA Kaïssane et Consorts
 - Avis Favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain rural sise à Handréma cadastrée AC/130 du terrain non titré d'une superficie de 730 m^2

- Dossier 2022-0196 MARI Attoumani Bacar
 - Ajourné pour une vente de la parcelle de terrain urbain sise à Dzoumogné cadastrée AV/554A du terrain titré N° 361 d'une superficie de 98 m^2, (Vérification par la Commune)

- Dossier 2022-0236 ABDALLAH Salima
 - Avis Favorable pour une vente de la parcelle de terrain urbain sise à Bandraboua cadastrée AX/171A du terrain titré N° 1690 d'une superficie de 285 m^2

- Dossier 2022-0247 HOUMADI Marceline
 - Avis Défavorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à Bouyouni cadastrée BI/181A du terrain titré N° 1690 d'une superficie de 320 m^2
 (Projet RHI Bouyouni)

- Dossier 2022-0249 MADI BOINAIDI Fatimati
 - A classer sans suite pour une vente de la parcelle de terrain urbain sise à Bandraboua cadastrée AM/57 du terrain privé N° 3400 d'une superficie de 146 m^2

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE
VISA CPF
Le 10/10/2023
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction des Affaires Foncières et Urbanisme - Conseil Départemental de Mayotte
BP 101 - 97600 Mamoudzou – 0269 66 12 17

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250429-DL2904250074-DE

- Dossier 2022-0263 HASSANII Haïdar
 - Avis favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain rural sise à Gagani/Dzoumogné cadastrée BH/8A du terrain titré N° 1690 d'une superficie de 12425 m^2

- Dossier 2022-0285 MOAMED Eliza et MANSOIB Dalila
 - Avis favorable pour une vente de la parcelle de terrain urbain sise à Dzoumogné cadastrée AV/537 du terrain titré N° 361 d'une superficie de 200 m^2

- Dossier 2022-0291 SAID Hafidhati
 - Avis favorable pour une vente de la parcelle de terrain urbain sise à Dzoumogné cadastrée BL/136A du terrain titré N° 1690 d'une superficie de 223 m^2,

- Dossier 2022-0307 M'DAHOMA Oumi
 - Avis favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à Dzoumogné cadastrée AV/488 du terrain titré N° 361 d'une superficie de 287 m^2

- Dossier 2022-0324 MOUSA Soulaimana
 - Ajourné pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à Dzoumogné cadastrée BL/143 du terrain titré N° 1465 d'une superficie de 536 m^2
 (La Brigade Foncière doit aller vérifier)

- Dossier 2022-0427 MGAZI Moinaïdi, Assani
 - Avis favorable pour une régularisation des parcelles de terrain urbain sises à Dzoumogné cadastrées AS/177 et AS/202 du terrain titré N° 361 d'une superficie de 518 m^2

- Dossier 2022 - 0203 L'Entrepris e Centre Pièces Poids Lourd de Mayotte (CPPLM), (RCS N° 852 559 491), Représenté par PAPA POITSOUMOUDOU Michel Armand
 - Avis favorable pour une location (bail Emphytéotique) de la parcelle de terrain agricole sise à Dzoumogné cadastrée BE/15A du terrain titré N° 1690 d'une superficie de 1277 m^2

- Dossier 2022-0247 ALI BARAKA Hadidja
 - Avis favorable pour une régularisation des parcelles de terrain urbain sises à Dzoumogné cadastrée AS/163A et AS/232 du terrain titré 361 d'une superficie de 402 m^2

- Dossier ASP 1699 M'LOA Ali Ben
 - Avis Favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à Bandraboua cadastrée AT/152 du terrain non titré d'une superficie de 9306 m^2

COMMUNE DE BANDRELE

DEMANDES D'ACQUISITION ET DE LOCATION

- Dossier 2023-0299 RIDJALI Rifina
 - Ajourné pour une régularisation des parcelles de terrain urbain sises à Bandrélé cadastrées AN/261 et AL/ 1283 du terrain non titré d'une superficie de 101 m^2
 (La Brigade foncière doit aller vérifier)

Remarque : la commune n'était pas représentée mais a envoyé le matin même un mail de confirmation d'avis défavorable pour le seul dossier ci-dessus

COMMUNE DE BOUENI

DEMANDES D'ACQUISITION ET DE LOCATION

- Dossier 2019-0286 ABDOU Oumy Kalathoumi
 - Ajourné pour une vente des parcelles de terrain urbain sises à Moinatrindri cadastrées AI/795B et AI/902B du terrain titré N° 6789 d'une superficie de 511 m^2
 (Zone naturelle à risque)

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE
VISA CPF
Le 10/06/2023
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction des Affaires Foncières et Urbanisme - Conseil Départemental de Mayotte
BP 101 - 97600 Mamoudzou – 0269 66 12 17

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250429-DL2904250074-DE

- Dossier 2022-0293 ABDALLAH Inchati
 - Avis Favorable pour une régularisation des parcelles de terrain urbain sises à Mzouzia cadastrées AP/218, AR/878, et AR/879 du terrain non titré d'une superficie de 728 m^2.

- Dossier 2022-0295 ABDALLAH Inchati
 - Avis Favorable pour une régularisation des parcelles de terrain urbain cadastrées AP/220 et AR/881 du terrain non titré d'une superficie de 685 m^2

- Dossier 2022-0295 ABDALLAH Ahmed
 - Avis Favorable pour une régularisation des parcelles de terrain urbain sises à Mzouazia cadastrées AP/221 et AR/882 du terrain non titré d'une superficie de 685 m^2

- Dossier 2022-0296 ABDALLAH Toilianti
 - Avis Favorable pour une régularisation des parcelles de terrain urbain sises à Mzouazia cadastrées AP/219 et AR/880 du terrain non titré d'une superficie de 644 m^2

- Dossier 2022-0297 ABDALLAH Zaïnoudine
 - Avis Favorable pour une régularisation des parcelles de terrain urbain sises à Mzouazia cadastrées AP/222 et AR/883 du terrain non titré d'une superficie de 685 m^2

- Dossier 2022-0298 ABDALLAH Madi
 - Avis Favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à Mzouazia cadastrée AR/885 du terrain non titré d'une superficie de 686 m^2

- Dossier 2022-0299 ABDALLAH Ahamadi Abdallah
 - Avis Favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à Bouéni cadastrée AR/884 du terrain non titré d'une superficie de 218 m^2

- Dossier 2022-0423 MALIDI Soua
 - Avis Favorable pour une vente de la parcelle de terrain urbain sise à Bouéni cadastrée AC/204 du terrain titré N° 6469 d'une superficie de 218 m^2

COMMUNE DE CHICONI

Remarque : Aucun dossier particulier n'a été inscrit à cette date

COMMUNE DE CHIRONGUI

DEMANDES D'ACQUISITION ET DE LOCATION

- Dossier 2022-0130 BOURA Moustoifa
 - Avis Défavorable pour une vente de la parcelle de terrain rural sise à Chirongui cadastrée AW/14 du terrain titré N° 2770 d'une superficie de 28452 m^2, (Réserve forestière du Département de Mayotte)

- Dossier 2022-0164 KAMARDINE Mounirou
 - Avis favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à M'Ramadoudou cadastrée AT/111 du terrain non titré d'une parcelle de 212 m^2

- Dossier 2023-0319 MOHINDI Moida
 - Avis favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à Poroani cadastrée AB/73 du terrain non titré d'une superficie de 422 m^2.

- Dossier 2022-0375 ABDOU Anfane
 - Avis favorable pour une vente des parcelles de terrain urbain sises à Poroani cadastrées AC/967A et AC/ 987A) du terrain non titré d'une superficie de 561 m^2.

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE
VISA CPF
Le 10/10/2023
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction des Affaires Foncières et Urbanisme - Conseil Départemental de Mayotte
BP 101 - 97600 Mamoudzou – 0269 66 12 17

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250429-DL2904250074-DE

- Dossier 2022-0402 OUSSENI Ibrahim
 - Avis favorable pour une régularisation des parcelles de terrain urbain sises à Chirongui cadastrées AV/476 et AV/521B du terrain non titré d'une superficie de 222 m^2.

- Dossier 2022-0403 OUSSENI Fatima
 - Avis favorable pour une régularisation des parcelles de terrain urbain sises à Chirongui cadastrées AV/476C et AV/ 521C du terrain non titré d'une superficie de 222 m^2.

- Dossier 2022-0510 YOUSSOUFFOU Saindou
 - Avis favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à Miréréni-Kély cadastrées AN/582 du terrain non titré d'une superficie de 1165 m^2.
 (Sous réserve d'un document d'Arpentage excluant la bande de la VRD)

- Dossier 2023-0006 MOINACHE Faïza
 - Avis favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à M'Ramadoudou cadastrée AT/28 d terrain non titré d'une superficie de 260 m^2.

COMMUNE DE DEMBENI

Remarque : la commune n'étant pas représentée, les dix-huit dossiers inscrits seront reportés en prochaine CPF

COMMUNE DE DZAOUDZI-LABATTOIR

DEMANDES D'ACQUISITION ET DE LOCATION

- Dossier 2022-0121 SOUMAÎLI Fatima
 - Avis favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à Dzaoudzi/Labattoir cadastrée AD/172 du terrain non titré d'une superficie de 54 m^2.

- Dossier 2022-0199 ASSANI Mariam
 - Avis favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à Labattoir cadastrée AL/728 du terrain non titré d'une superficie de 389 m^2.

- Dossier 2022-0230 ABDALLAH Raanda, Halidi
 - Ajourné pour une vente des parcelles de terrain urbain sises à Labattoir cadastrée AD/298 et AD/792 du terrain non titré d'une superficie de 240 m^2.
 (Une RI N° 18375 de Mr CHADHOULI Boinaidi en cours d'instruction)

- Dossier 2022-0237 ASSANI Kaleyl
 - Avis défavorable pour une vente de la parcelle de terrain urbain sise à Labattoir cadastrée AN/536 du terrain titré N° 547 d'une superficie de 240 m^2.
 (Projet du Centre Médico-Social)

- Dossier 2022-0271 MOURCHIDI Rouchdat et Darchat
 - Avis favorable pour une vente de la parcelle de terrain urbain sise à Labattoir cadastrée AN/1430 du terrain titré N° 1218 d'une superficie de 504 m^2.

- Dossier 2022-0405 ASSOUMANI Charifa
 - Avis favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à Labattoir cadastrée AD/300 du terrain titré N° 7175 d'une superficie de 165 m^2.

- Dossier 2023-0179 L'Association Eco solidaire Mayotte (ECOSOMA) représenté par Anaïs ALIHAMIDI
 - Ajourné pour une régularisation de la parcelle de terrain rural sise à Labattoir cadastrée AH/620 du terrain non titré d'une superficie de 15303 m^2.
 (Vérification Brigade Foncière)

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE
VISA CPF
Le 10/10/2023
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction des Affaires Foncières et Urbanisme - Conseil Départemental de Mayotte
BP 101 - 97600 Mamoudzou – 0269 66 12 17

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250429-DL2904250074-DE

COMMUNE DE KANI-KELI

DEMANDES D'ACQUISITION ET DE LOCATION

- Dossier 2022-0226 ALI ALLAOUI Berthine
 - Ajourné pour une régularisation de la parcelle de terrain rural sise à Choungui cadastrée AN/81B du terrain non titré d'une superficie de 30106 m^2.
 (Présence d'un DA avec le projet)

- Dossier 2022-0228 MADI Moinamaoulida
 - Ajourné pour une régularisation de la parcelle de terrain rural sise à Kani-Kéli cadastrée AI/54 du terrain non titré d'une superficie de 14721 m^2.
 (Vérification par la Brigade Foncière et la Commune)

- Dossier 2022-0282 BOINA Mariama
 - Avis Favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à Kani-Kéli cadastrée AE/321 du terrain titré N° 8800 d'une superficie de 299 m^2.

- Dossier 2022-0301 DJANFAR Bibi Halima
 - Avis Favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à M'Bouini cadastrée AZ/278 du terrain titré N° 7846 d'une superficie de 220 m^2.

- Dossier 2022-0411 MIRADJI Kamaria
 - Avis Favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à M'Bouini cadastrée AZ/325 du terrain titré N° 7846 d'une superficie de 237 m^2.
- Dossier 2022-0168 MOIRABOU Racidi
 - Avis Favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à M'Bouini cadastrée AM/694 du terrain titré N° 9630 d'une superficie de 504 m^2.

COMMUNE DE KOUNGOU

DEMANDES D'ACQUISITION ET DE LOCATION

- Dossier 2013-0571 BACAR Charifa
 - Avis Favorable pour une vente de la parcelle de terrain urbain sise à Koungou cadastrée AW/125 du terrain titré N° 1618 d'une superficie de 158 m^2.

- Dossier 2022-0135 HALIDI Bacar
 - Avis Favorable pour une vente de la parcelle de terrain urbain sise à Koungou cadastrée AW/125 du terrain titré N° 1618 d'une superficie de 158 m^2.

- Dossier 2022-0139 MADI ABDALLAH Tsara
 - Avis Favorable pour une vente des parcelles de terrain urbain sises à Longoni cadastrées AE/217B et AE/260B du terrain titré N° 1691 d'une superficie de 478 m^2.

- Dossier 2022-0140 MADI Amina
 - Avis Favorable pour une vente des parcelles de terrain urbain sises à Longoni cadastrées AE/217A et AE/260B du terrain titré N° 1691 d'une superficie de 519 m^2.

- Dossier 2022-0141 AMBDI Maud et Consorts
 - Avis Favorable pour une vente de la parcelle de terrain urbain sise à Longoni cadastrée AD/334 du terrain titré N° 5157 d'une superficie de 407 m^2.

- Dossier 2022-0161 Daniel Halimati et Consorts
 - Avis Défavorable pour une régularisation des parcelles de terrain urbain sises à Trévani cadastrées AX/0154 et AX/315 du terrain titré N° 1656 d'une superficie de 65 m^2.
 (Cet emplacement empiète la voirie)

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE
VISA CPF
Le 10/10/2023
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction des Affaires Foncières et Urbanisme - Conseil Départemental de Mayotte
BP 101 - 97600 Mamoudzou – 0269 66 12 17

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250429-DL2904250074-DE

- Dossier 2022-0162 BOINA Oumar, Assoumani et Consorts
 - Avis Favorable pour une vente de la parcelle de terrain urbain sise à Trévani cadastrée AX/298 du terrain titré N° 5833 d'une superficie de 311 m^2.

- Dossier 2022-0163 Marie Rifka, Attoumani et Consorts
 - Avis Favorable pour une vente de la parcelle de terrain urbain sise à Koungou cadastrée AY/275 du terrain titré N° 574 d'une superficie de 170 m^2.

- Dossier 2022-0180 ABDOU-BACAR Abidhari
 - Ajourné pour une vente des parcelles de terrain urbain sises à Longoni cadastrées AL/309A et AL/332A du terrain titré N° 1691 d'une superficie de 241 m^2.
 (La commune doit aller vérifier)

- Dossier 2022-0204 DAHALANI Ousseni
 - Ajourné pour une vente de la parcelle de terrain rural sise à Longoni cadastrée AB/89 du terrain titré N° 1691 d'une superficie de 12472 m^2.
 (La Brigade Foncière doit aller vérifier l'appartenance de l'ASP)

- Dossier 2022-0219 ENTREPRISE SARL 3DECOUPE (RCS 821 995 164) Représenté par Amina JULIEN
 - Avis Favorable pour une location (bail Emphytéotique) de la parcelle de terrain urbain sise à Longoni cadastrée AI/51 du terrain titré N° 632 d'une superficie de 1441 m^2.

- Dossier 2022-0300 SAID ACHIRAFFI Mouzda
 - Avis Défavorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à Longoni cadastrée AD/869 du terrain titré N° 1691 d'une superficie de 311 m^2.
 (Il existe déjà un dossier 2013-0273 de Madame ALI Bouéni, sous l'emprise de la ZAC de Longoni)

- Dossier 2022-0328 ATTOUMANI MARI Attoumani et Consorts
 - Avis Favorable pour une vente de la parcelle de terrain urbain sise à Longoni cadastrée AE/198 du terrain titré N° 1691 d'une superficie de 722 m^2.
 -
- Dossier 2022-0415 MAOULIDA Nassimahati
 - Avis Défavorable pour une vente de la parcelle de terrain urbain sise à Longoni cadastrée AD/665 du terrain titre N°1691 d'une superficie de 261 m^2.
 (Emplacement sous l'emprise de la ZAC de Longoni)

- Dossier 2023-0214 ENTREPRISE SAS EKWALI COUVOIR NUTRITION ANIMALE (RCS 534 667 779) Représenté par Monsieur RUBIN Guillaume
 - Avis favorable pour une location (bail Emphytéotique) des parcelles de terrain Agricole sises à Koungou cadastrée AK/22A et AK/46A du terrain titré N° 632 d'une superficie de 65863 m^2.

COMMUNE DE MAMOUDZOU

DEMANDES D'ACQUISITION ET DE LOCATION

- Dossier 2009-0081 MOUHADJI Youmna
 - Avis défavorable pour une vente de la parcelle de terrain cadastrée AB/248 du terrain titré N° 1811 d'une superficie de 389 m^2
 (Parcelle comprise dans un projet communal)

- Dossier 2009-0158 CHARIA Anfouati
 - Avis favorable pour une vente de parcelle de terrain urbain sise à Passamainty cadastrée BR/1000 du terrain titre 1662 d'une superficie de 385 m^2

- Dossier 2012-0190 YOUSSOU Razia et Soifia
 - Avis favorable pour une vente de parcelle de terrain urbain sise à Kawéni cadastrée AT/11 du terrain titré N° 529 d'une superficie de 76 m^2

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE
VISA CPF
Le 1er/04/2025
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction des Affaires Foncières et Urbanisme - Conseil Départemental de Mayotte
BP 101 - 97600 Mamoudzou – 0269 66 12 17

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250429-DL2904250074-DE

- Dossier 2018-0121 AHAMADI Mayssoun
 - Avis favorable pour une vente de parcelle de terrain urbain sise à Cavani cadastrée BD/464 du terrain titré N° 2028 d'une superficie de 391 m^2

- Dossier 2022-0058 MDALLAH Moinamaoulida
 - Avis défavorable pour une vente des parcelles de terrain urbain sises à Vahibé cadastrées CM/749B et CM/1086B du terrain titré N° 1811 d'une superficie de 204 m^2
 (Zone agricole non aménagée, manque d'accès et de réseaux d'assainissements)

- Dossier 2022-0078 CHARIF Nourdine
 - Avis défavorable pour une vente de la parcelle de terrain Agricole sise à Vahibé cadastrée CM/1024 du terrain titré N° 1811 d'une superficie de 84 m^2
 (Zone agricole non aménagée manque d'accès et de réseaux d'assainissements)

- Dossier 2022-0094 MADI Oumouridini
 - Avis favorable pour une vente de parcelle de terrain urbain sise à Vahaibé cadastrée CM/518 du terrain titré N° 1811 d'une superficie de 290 m^2

- Dossier 2022-0152 ANGATAHI Anguiraza
 - Avis favorable pour une vente de parcelle de terrain urbain sise à Passamainty cadastrée BR/1000 du terrain titré N° 1662 d'une superficie de 385 m^2

- Dossier 2022-0182 BAHEDJA Nadya
 - Avis favorable pour une régularisation de parcelle de terrain urbain sise à Bonovo-Mtsapéré cadastrée BL/340 du terrain non titré d'une superficie de 437 m^2

- Dossier 2022-0224 ATTOUMANI Tariki H alidi
 - Avis défavorable pour une vente des parcelles de terrain urbain sises à Vahibé cadastrée CM/970A et CM/1026A du terrain titré N° 6455 d'une superficie de 88 m^2
 - (zone non aménagé manque d'accès et de réseaux d'assainissements)

- Dossier 2022-0241 MHAMADI Zaïdou et Consorts
 - Avis défavorable pour une vente de la parcelle de terrain rural sise à Mtsapéré cadastrée BN/219 du terrain titre N° 1775 d'une superficie de 2235 m^2
 (Zone non aménagé manque d'accès et de réseaux d'assainissements)

- Dossier 2022-0304 BOINTREA Sania
 - Avis favorable pour une vente de parcelle de terrain urbain sise à Passamainty cadastrée BR/972 du terrain titré N° 1662 d'une superficie de 208 m^2

- Dossier 2022-0306 MAHAMOUDOU Moihédja et Consorts
 - Avis favorable pour une vente de parcelle de terrain urbain sise à Vahibé cadastrée CM/322 du terrain titré N° 6455 d'une superficie de 220 m^2

- Dossier 2022-0312 OUSSENI Roukia et ses enfants
 - Avis favorable pour une vente de parcelle de terrain urbain sise à Doujani cadastrée BM/178 du terrain titré N° 1775 d'une superficie de 1545 m^2
 (Sous réserve d'un nouveau Document d'Arpentage qui extraire la partie non exploitable)

- Dossier 2022-0399 ALI OUSSESNI Zaïna
 - Avis favorable pour une vente des parcelles de terrain urbain sises à Vahibé cadastrée CM/410 et CM/1101A du terrain titré N° 6455 d'une superficie de 245 m^2

- Dossier 2022-0419 AHAMADI Zaïnati
 - Avis favorable pour vente de parcelle de terrain urbain sise à Mtsapéré cadastrée BL/780 du terrain non titré d'une superficie de 322 m^2
 (Sous réserve d'un document d'Arpentage limitant les travaux de la RHI)

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE
VISA CPF
Le 10/10/2023
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction des Affaires Foncières et Urbanisme - Conseil Départemental de Mayotte
BP 101 - 97600 Mamoudzou – 0269 66 12 17

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250429-DL2904250074-DE

- Dossier 2022-0497 SIDI Mahabati
 - Avis Défavorable pour une régularisation des parcelles de terrain rural sises à Kawéni cadastrées AD/25A et AD/198A du terrain non titré d'une superficie de 378 m^2
 (Un numéro ASP au nom de Madame HALIFA Sitina, Dossier 2020-0247, passé en CPF du 02/11/2021 avec avis favorable)

- Dossier 2023-0038 L'Entreprise MAYOTTE BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS, (MBTP), RCS N° 918 045 311 Représenté par Monsieur MOHAMED Kamal
 - Avis favorable pour une location (bail Emphytéotique reconductible) des parcelles de terrain péri-urbain sises à Doujani cadastrées BN/238A et BN/286 du terrain titré N° 1775 d'une superficie de 2000 m^2

- Dossier 2023-0040 MAGNELE Attoumani
 - Ajourné pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à Kawéni cadastrée AT/1091 du terrain titré N° 1659 d'une superficie de 107 m^2
 (La brigade Foncière doit aller vérifier, conflit familial))

- Dossier 2023-0160 ABDILLAHI DAROUSSI Nadjime et Consorts
 - Ajourné pour une vente de la parcelle de terrain urbain sise à Kawéni cadastrée AT/1001 du terrain titré N° 529 d'une superficie de 181 m^2
 (La brigade Foncière doit aller vérifier, un courrier d'opposition par les héritiers SAÏD Combo, et la famille DAROUSSI)

COMMUNE DE MTSANGAMOUJI

DEMANDES D'ACQUISITION ET DE LOCATION

- Dossier 2011-0177 NAHI Yachourtouya-Haoussi
 - Avis favorable pour une régularisation des parcelles de terrain urbain sises à M'tsangamouji cadastrées AR/258C et AR/376, du terrain non titré d'une superficie de 497 m^2

- Dossier 2022-0289 ABOUBACAR Thamarati
 - Avis favorable pour une régularisation des parcelles de terrain urbain sises à Mtsangamouji cadastrées AB/67A et AB/267A, du terrain non titré d'une superficie de 85 m^2

- Dossier 2023-0144 LIDI Baharissoifa et Consorts
 - Avis favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à M'tsangamouji cadastrée AM/547A, du terrain non titré d'une superficie de 4937 m^2

- Dossier ASP 4429 ABOUBACARI Haïroudine et Mintikati
 - Ajourné pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à M'tsangamouji cadastrée AM/547 du terrain non titré d'une superficie de 30970 m^2
 (Faire un Document d'Arpentage pour délimitation de votre parcelle car il y a déjà des occupants sur le terrain)

COMMUNE DE MTZAMBORO

DEMANDES D'ACQUISITION ET DE LOCATION

- Dossier 2022-0137 MOGNE Attoumani et Zalifa
 - Avis favorable pour une régularisation des parcelles de terrain rural cadastrées AS/51A et AS/57A du terrain non titré d'une superficie de 12360 m^2

- Dossier 2022-0188 NOURDINE Mouzidalifa
 - Avis favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à Mtsahara cadastrée AH/892 du terrain titré N° 3302 d'une superficie de 460 m^2

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE
VISA CPF
Le 10/09/2023
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction des Affaires Foncières et Urbanisme - Conseil Départemental de Mayotte
BP 101 - 97600 Mamoudzou – 0269 66 12 17

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250429-DL2904250074-DE

- Dossier 2022-0505 ABOUDOU Toifiya
 - Avis favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à Mtsahara cadastrée AH/89 du terrain titré N° 8282 d'une superficie de 362 m^2

COMMUNE DE OUANGANI

Remarque : la commune n'étant pas représentée, les deux dossiers inscrits seront reportés en prochaine CPF

COMMUNE DE PAMANDZI

Remarque : Remarque : la commune n'étant pas représentée, les six dossiers inscrits seront reportés en prochaine CPF

COMMUNE DE SADA

Remarque : la commune n'étant pas représentée, les trente-six dossiers inscrits seront reportés en prochaine CPF

COMMUNE DE TSINGONI

DEMANDES D'ACQUISITION ET DE LOCATION

- Dossier 2007-0180 MDJASSIRI Assiati
 - Avis favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à Combani cadastrée AR/425 du terrain titré N° 366 d'une superficie de 209 m^2

- Dossier 2008-0197 ABDALLAH M'ZE Fatima
 - Avis favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise Combani cadastrée AR/641, du terrain titré N° 80 d'une superficie de 216 m^2

- Dossier 2009-0043 HADHIROU Abdou
 - Ajourné pour une régularisation des parcelles de terrain urbain sises à Miréréni cadastrées AR/179B et AR/1063 du terrain titré N° 80 d'une superficie de 207 m^2
 (À la demande du Président pour vérification de la commune)

- Dossier 2011-0071 ABDALLAH Issoufa et Consorts
 - Avis favorable pour une vente de la parcelle de terrain urbain sise Combani cadastrée AP/3, du terrain titré n° 80 d'une superficie de 3958 m^2

- Dossier 2012-0549 HAMADA Abdourahamane, Issoufi
 - Ajourné pour une régularisation de la parcelle de terrain rural sise à Combani cadastrée AV/349 du terrain titré N° titre 6649 d'une superficie de 4081 m^2
 (Il doit présenter son projet agricole avec son Registre du Commerce)

- Dossier 2021-0172 YSSOUFA Fatima
 - Défavorable pour une régularisation de la parcelle de terrain rural sise à Tsingoni cadastrée AM/91A du terrain non titré d'une superficie de 17606 m^2
 (Elle ne remplit pas les conditions d'une régularisation)

- Dossier 2021-0173 MROIVILI Mouhamadi Moindjié
 - Défavorable pour une régularisation de la parcelle de terrain rural sise à Tsingoni cadastrée AM/91B du terrain non titré d'une superficie de 30000 m^2
 (Il ne remplit pas les conditions d'une régularisation

- Dossier 2022-0286 SAÎD Hadiati
 - Avis favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise Miréréni cadastrée AP/3, du terrain titré N° 80 d'une superficie de 3958 m^2

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE
VISA CPF
Le 14/10/2023
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction des Affaires Foncières et Urbanisme - Conseil Départemental de Mayotte
BP 101 - 97600 Mamoudzou – 0269 66 12 17

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250429-DL2904250074-DE

- Dossier 2022-0400 MAHAMOUDOU Wassion
 - Avis favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise Combani cadastrée AS/694, du terrain titré N° 366 d'une superficie de 65 m^2

- Dossier 2023-0117 OUSSENI Nourdine et Consorts
 - Avis favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à Mréréni cadastrée AS/427 du terrain titré N° 80 d'une superficie de 424 m^2
 - Ajourné pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise à Mréréni cadastrée AR/1065 du terrain titré N° 80 d'une superficie de 708 m^2, (Il doit faire un Document d'Arpentage)

- Dossier 2023-0230 ALLAOUI Fatima, Soulaïmana et ses enfants
 - Avis favorable pour une régularisation de la parcelle de terrain urbain sise Miréréni cadastrée AP/3, du terrain titré N° 80 d'une superficie de 242 m^2

2 – Examen des dossiers des Communes

COMMUNE DE CHICONI :

DEMANDE DE CESSION GRATUITE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE OUEST – 3CO

- Dossier 2023-0255 Communauté de Communes du Centre Ouest de Mayotte (3CO)
 - Avis défavorable, pour une cession gratuite de la parcelle de terrain urbain sise à Chiconi cadastrée AM/1075 du terrain non titré d'une superficie de 247 m^2, (espace retenue pour une place publique)

COMMUNE DE CHIRONGUI

DEMANDE DE CESSION GRATUITE

- Dossier 2023-0290 Commune de CHIRONGUI (Représenté par Monsieur Bihaki DAOUDA
 - Avis favorable pour une cession gratuite de la parcelle de terrain urbain sise à Chirongui cadastrée AC/144 du terrain titré N° 1675 d'une superficie de 219 m^2.
 (Air des jeux)

COMMUNE DE MAMOUDZOU

DEMANDE DE CESSION GRATUITE

- Dossier 2023-0235 Commune de MAMOUDZOU
 - Avis favorable pour une cession gratuite des parcelles de terrain urbain sises à Kawéni cadastrées AT/285, 299, 300, 310, 1059, 1084, 1086, 1087, 1089, et 1097, du titre 1554 d'une superficie de 1274 m^2

- Dossier 2023-0236 Commune de MAMOUDZOU
 - Avis favorable pour une cession gratuite des parcelles de terrain urbain sises à Kawéni cadastrées AT/101, 144, 146, 191, 789, 790, et 791, des titres 529 et 4923 d'une superficie de 2810 m^2

- Dossier 2023-0238 Commune de MAMOUDZOU
 - Avis favorable pour une cession gratuite de la parcelle de terrain urbain sise à Kawéni cadastrée AO/308 du titre 4145 d'une superficie de 2883 m^2

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE
VISA CPF
Le 10/10/2023
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction des Affaires Foncières et Urbanisme - Conseil Départemental de Mayotte
BP 101 - 97600 Mamoudzou – 0269 66 12 17

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250429-DL2904250074-DE

COMMUNE DE TSINGONI

DEMANDE DE CESSION GRATUITE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE OUEST – 3CO

- Dossier 2022-02206 Communauté de Communes du Centre Ouest de Mayotte (3CO)
 - Avis favorable, pour une cession gratuite des parcelles de terrain urbain sises à Tsingoni cadastrées AR/213 et AR/219 du terrain titré N° 80 d'une superficie de 564 m^2,

CENTRE HOSPITALIER DE MAYOTTE

- Dossier 2023-0310 Centre Hospitalier de Mayotte (CHM)

Avis favorable, pour une vente des parcelles de terrain Agricole sises à Tsingoni cadastrées AO/3, AO/231 AP/10, et AP/26 du terrain titré N° 80 d'une superficie de 19 530 m^2,

Après l'examen de tous les dossiers de la commune de MAMOUDZOU Monsieur Salime MDERE 1er Vice-Président a levé la séance à 13 heures.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE – RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Président de la Commission Patrimoine et Foncier

Salime MDERE

DÉPARTEMENT DE MAYOTTE – CONSEIL DÉPARTEMENTAL
VISA CPF
Le. 10/11/23

Direction des Affaires Foncières et Urbanisme - Conseil Départemental de Mayotte
BP 101 - 97600 Mamoudzou – 0269 66 12 17